



Arles Crau Camargue Montagnette

Arles, le 26 décembre 2012

Monsieur Christophe FLACHAIRE
Président
Syndicat des architectes des
Bouches-du-Rhône
130, avenue du Prado
13008 Marseille

Monsieur le Président,

Par lettre du 27 novembre, vous m'avez interpellé en tant que maire de Saint-Martin-de-Crau au sujet de la métropole. Permettez-moi de vous répondre en tant que président de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.

ACCM est un établissement public de coopération intercommunale comme il en existe huit autres dans le département des Bouches-du-Rhône. Neuf EPCI pour environ 2 millions d'habitants et la quasi totalité des communes regroupées : notre territoire, sur un plan institutionnel, est l'un des plus intégrés de France, loin de la description que vous en faites.

Depuis maintenant deux ans, ces neuf communautés travaillent de concert pour améliorer les coopérations sur le territoire métropolitain, autour et avec la capitale régionale incontestée qu'est Marseille.

Les diagnostics multiples qui fleurissent ces dernières semaines et la situation difficile dans laquelle se trouve Marseille ne sont donc pas des découvertes pour nous. Il serait trop long de développer ici les causes de cette situation, mais l'Etat et la ville de Marseille elle-même, par les politiques menées depuis des décennies, portent une grande responsabilité qu'il n'est pas sérieux aujourd'hui de faire porter aux autres collectivités et élus du département.

Si nous faisons globalement le même diagnostic, et nous accordons pour identifier les champs de compétences qui nécessitent aujourd'hui une intervention massive de la puissance publique coordonnée sur des territoires plus vastes que ceux des EPCI actuels, nous sommes en désaccord sur la méthode et l'outil que vous défendez.

En effet, comme la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, qui était engagée il y a encore quelques mois aux côtés des huit autres intercommunalités dans la création d'un pôle métropolitain, et comme l'UPE 13, vous présentez la métropole, outil institutionnel encore non identifié à ce stade des travaux gouvernementaux, comme la recette miracle à tous les maux !

Comme si une nouvelle administration, quelle qu'elle soit, allait pouvoir en quelques mois régler les problèmes que rencontre l'espace métropolitain en matière de transports, d'emploi, de formation, de logement !

Comme si un tel projet, qui mérite des moyens nouveaux considérables, notamment de l'Etat, qui ne sont aujourd'hui pas annoncés, pouvait se construire en imposant de force à huit communautés et plus de 100 communes hostiles !

Communauté d'agglomération

Cité Yvan Audouard – 5 rue Yvan Audouard BP 30228 ● 13637 Arles Cedex
tél. 04 86 52 60 00 ● fax. 04 90 18 43 79 ● courriel : lepresident@agglo-accm.fr ● Site: www.agglo-accm.fr
Communes d'Arles, Boulbon, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon

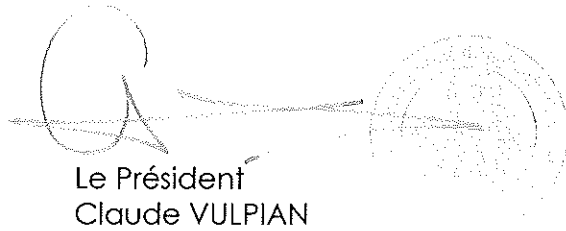
Comme la quasi-totalité de mes collègues présidents d'EPCI et maires des communes des Bouches-du-Rhône, je suis donc favorable à une coopération renforcée et à une solidarité envers la ville de Marseille.

Mais cette coopération et cette solidarité doivent se faire dans le respect des territoires et de leurs habitants.

Sur ces bases, nous souhaitons travailler avec le Gouvernement à la création d'un outil qui soit rapidement opérationnel, accepté par tous, qui additionne les talents, les compétences et les moyens plutôt qu'il ne divise les territoires et les populations.

Grâce à leurs investissements, les communes et leurs établissements publics soutiennent, plus encore en période de crise, l'économie et l'emploi, notamment dans le bâtiment et les travaux publics, secteur qui vous intéresse particulièrement. La caricature et la stigmatisation que vous faites, avec d'autres, des élus de ce département ne sont pas dignes d'organisations responsables.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.



Le Président
Claude VULPIAN